

1<sup>er</sup> juin 2026

Marc-Olivier Lachance

## L'Afrique et l'eau potable



Image 1 : Nyaga et Wekesa (2022)

Selon un célèbre dicton, « l'eau, c'est la vie ». Bien que ce dernier soit largement reconnu à travers le monde, plusieurs régions souffrent toujours d'un manque d'eau potable, particulièrement l'Afrique. L'eau potable, étant elle-même un droit humain, empêche la population africaine de jouir pleinement d'autres droits humains, dont le droit à l'éducation, reconnus par plusieurs conventions internationales en la matière. Par ailleurs, l'ONU constate de faibles progrès en matière d'Objectifs de développement durable (ODD) sur le continent. En 2026, *Afrique Renouveau* soulève que « environ 400 millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à une eau potable gérée de manière sûre, et plus de 800 millions ne disposent pas de services d'assainissement et d'hygiène gérés de manière sûre » (Afrique Renouveau, 2026).

### L'accès à une éducation de qualité

En Afrique, l'eau potable se fait rare au point que plusieurs passent une partie de leurs journées à marcher plusieurs kilomètres pour s'approvisionner. En effet, l'UNICEF a récemment rapporté que, dans certains pays africains, dont le Cameroun, certains pouvaient marcher jusqu'à une heure « pour ramener un seau de dix litres » (UNICEF, 2026). Cette réalité entraîne des conséquences directes sur la scolarisation des enfants. Plus les enfants passent du temps à collecter de l'eau, moins ils ont de temps pour aller à l'école. Parfois, certains d'entre eux doivent abandonner

complètement leur éducation (Afrique Renouveau, 2026). Aussi, il existe des inégalités de genre dans la répartition de la corvée en lien avec la collecte de l'eau potable. Comme le montre le graphique suivant, bien que certains hommes aient la charge de cette corvée, cette dernière est principalement accordée aux femmes.

**Répartition par genre (en pourcentage) de la responsabilité première de la collecte d'eau**

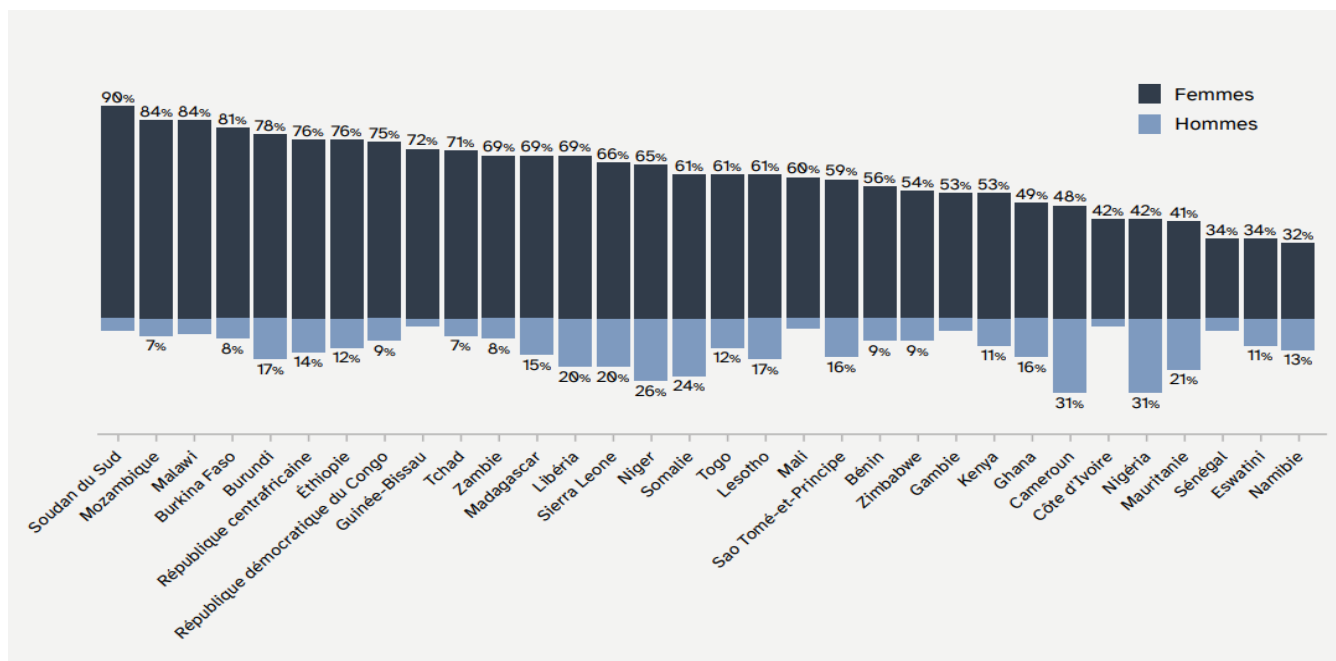


Photo 2 : Banque mondiale (2024, d'après des données de la Banque mondiale et de l'UNICEF).

Cependant, les enjeux liés au manque d'eau potable dépassent le risque d'analphabétisme des jeunes filles et touchent aussi directement l'insalubrité des écoles. D'un côté, dans certains pays, dont la République centrafricaine, plus de 40% des écoles n'ont pas accès à une source d'eau potable. Par conséquent, plusieurs jeunes sont exposés à des maladies hydriques, telles que « les diarrhées et la fièvre typhoïde » (UNICEF, 2024). D'un autre côté, plusieurs pays africains ont des toilettes communes et cela représente un frein à l'éducation des jeunes filles. Comme le soulève le *Global Partnership for Education* (GPE), lorsqu'elles sont menstruées, les filles « doivent avoir accès à un point d'eau et un lieu où elles peuvent disposer de leurs serviettes ». Sans cela, elles peuvent manquer jusqu'à 5 jours d'école tous les mois ou pire, abandonner complètement l'école » (GPE, 2018). Alors, le manque d'eau potable en Afrique constitue non seulement un frein pour le 6<sup>e</sup> ODD (Eau propre et assainissement), mais aussi le 4<sup>e</sup> (Éducation de qualité).

**Les conséquences envers les populations vulnérables**

Selon l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), les populations vulnérables représentent « des groupes qui sont composés de personnes étant plus à risque de rencontrer certaines difficultés et de subir de l'oppression en raison de facteurs tels que leur statut migratoire, leur statut social, leur race, leur genre, leurs capacités physiques, etc. » (2023, p.49).

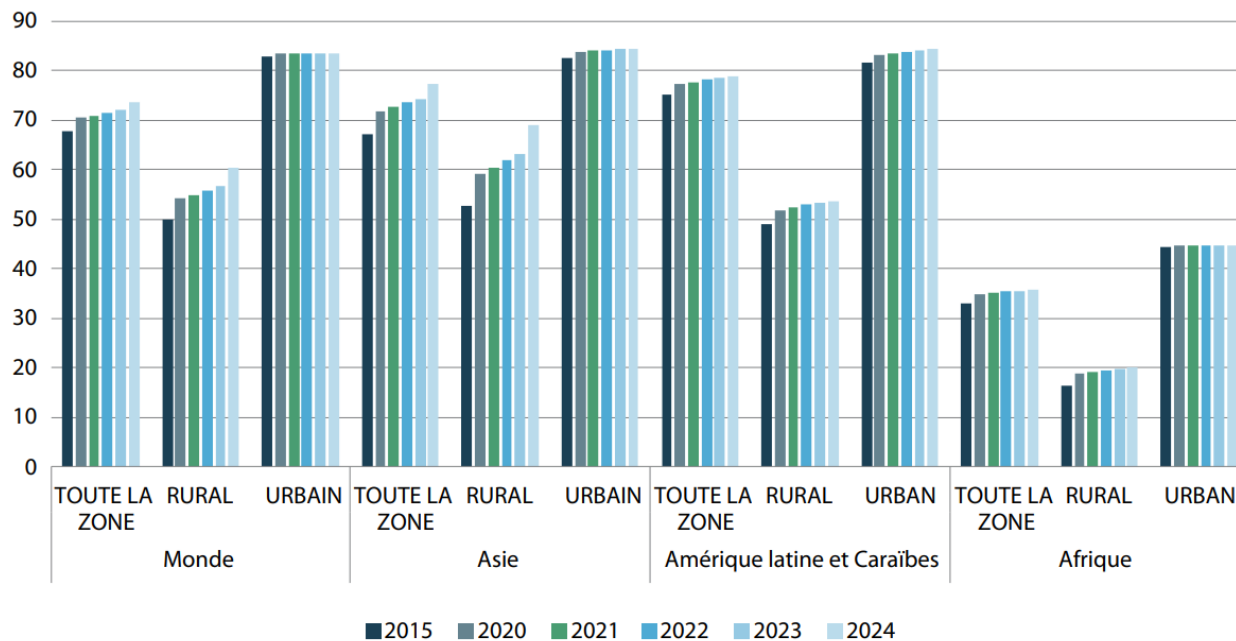
En revanche, bien que le manque d'eau potable accentue les risques auxquels ces populations sont exposées, leur situation varie également selon qu'elles vivent en zones urbaines ou rurales. Comme l'affirment Okesanya et al. (2024), les zones rurales subsahariennes ont de faibles systèmes d'approvisionnement en eau et plus de 70% d'entre eux sont inopérables (p.2). Ces populations sont également plus vulnérables aux maladies hydriques précédemment mentionnées et certaines, comme la diarrhée, sont parfois plus mortelles que l'exposition aux conflits armés (Okesanya et al., 2024, p.5).

Enfin, les femmes et les filles s'exposent à des risques importants susceptibles d'affecter leur santé physique et mentale. Comme l'indique un rapport récent d'ONU-Eau, les femmes peuvent être victimes d'agressions sexuelles lorsqu'elles se rendent aux points d'eau et, parfois, elles réduisent leur propre consommation d'eau afin de subvenir aux besoins de leur famille (ONU, 2026, p.96). Par conséquent, les inégalités de genre entraînent des répercussions non seulement sur l'avenir professionnel des jeunes filles, mais aussi sur leur vie personnelle.

**Évolution et progrès en matière d'eau en Afrique**

Pour améliorer la situation, plusieurs pays africains ont sollicité des organismes internationaux, notamment la Banque mondiale, afin de financer des initiatives liées à l'accès à l'eau potable sur le continent. C'est le cas du Programme Eaux souterraines pour la résilience de la Corne de l'Afrique, mis en œuvre dans certains pays, comme Djibouti et le Kenya, qui vise entre autres à renforcer l'accès des communautés rurales à une eau potable durable (Banque mondiale, 2026). Cependant, malgré ces efforts, l'Afrique demeure le continent le plus touché par le manque d'eau potable. Le graphique suivant montre d'ailleurs que les progrès réalisés depuis 2015 restent extrêmement limités.

## Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité (%), 2015-2024



Source : Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2026, p.28) (Selon des données du Département des affaires économiques et sociales).

Malgré les appuis mobilisés, l'Afrique affiche encore un important retard par rapport au reste du monde, particulièrement en milieu rural. Alors, de nouvelles stratégies s'imposent.

### Vers une politique d'eau plus inclusive

ONU-Eau est le mécanisme responsable de la coordination des activités de l'ONU en matière d'eau et d'assainissement. Dans son rapport de 2026, l'entité a formulé plusieurs recommandations en faveur d'une politique d'eau plus égalitaire. D'abord, tout en rappelant que la majorité des femmes africaines sont exclues des processus décisionnels liés à l'eau, ONU-Eau encourage une plus grande présence féminine dans ces processus (ONU, 2026, p.97). Ensuite, le rapport met en évidence que, dans certains cas, comme au Kenya ou en Ouganda, plusieurs lois nationales reconnaissent à peine la violence sexiste en la matière et découragent les femmes de poursuivre une carrière technique dans le domaine de l'eau (p.98). En termes de financement, le rapport encourage les pays africains à prendre exemple sur la Côte d'Ivoire et le Gabon, qui ont implémenté plusieurs réformes, dont « la présentation d'une législation protégeant les femmes contre la

discrimination fondée sur le genre dans les services financiers et contre la violence domestique ainsi que l'instauration d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale »” (p.100).

***Liens externes :***

<https://www.unops.org/fr/news-and-stories/insights/increasing-access-to-safe-water-for-urban-areas-in-africa>

<https://africarenewal.un.org/fr/magazine/trop-trop-peu-trop-inegal>

<https://www.unicef.org/cameroon/fr/recits/dza-wandai-%C3%A0-18-h-le-village-dispara%C3%A0Et%E2%80%A6-mais-au-centre-du-village-leau-coule>

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000397504>

<https://www.unicef.org/car/eau-assainissement-et-hygi%C3%A8ne>

<https://www.globalpartnership.org/fr/blog/comment-les-toilettes-peuvent-elles-contribuer-promouvoir-leducation>

[https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/AQOCI\\_Lexique\\_FR\\_WEB\\_septembre2023.pdf](https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/AQOCI_Lexique_FR_WEB_septembre2023.pdf)

<https://www.banquemonddiale.org/fr/news/press-release/2026/03/16/-35-million-grant-to-expand-safe-water-access-for-rural-communities-in-djibouti>

<https://repository.uneca.org/entities/publication/d69932ad-812a-41d5-9229-ad917eac231b>

<https://link.springer.com/article/10.1186/s41182-024-00614-3>